

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD  
LUNDI 15 FÉVRIER 2021

RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES  
COMPTES SUR LA SITUATION FINANCIERE DU DEPARTEMENT

INTERVENTION DE BERTRAND RINGOT

*SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI*

Monsieur le Président,  
Cher.es collègues,

Je souhaiterai revenir sur cinq faits majeurs mis en exergue clairement par le rapport d'observations de la Chambre régionale des comptes sur la situation financière de notre Département du Nord depuis 2016 jusque 2019 inclus.

**1<sup>er</sup> point, sur la gestion financière générale : La Chambre, disons-le trivialement remet l'église au milieu du village sur l'origine des difficultés financières de notre département et sur les raisons objectives de leur redressement !**

La Chambre se veut ainsi impartiale et nous lui en sommes gré sur les raisons du redressement financier du Département du Nord. Je cite : « ***Ces résultats sont imputables, avant tout, au dynamisme des recettes de fonctionnement, servi par une conjoncture économique favorable, dont principalement les droits de mutation à titre onéreux, qui ont progressé de 93,5 M€ par an. La collectivité a, par ailleurs, décidé d'augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et a ainsi perçu 104 M€ supplémentaires chaque année.*** »

Je rappellerai donc que l'embellie des recettes issues des DMTO est largement due au relèvement de leur taux à 4,5% décidé courageusement par la précédente majorité sans malheureusement votre soutien à l'époque et avec votre opposition farouche mais tout le monde peut changer d'avis...

La décision de relever les impôts est certes saluée par la Chambre mais en contradiction toutefois avec l'engagement politique formulé par vos candidats de l'Union Pour le Nord durant la campagne électorale précédente de ne pas toucher à la fiscalité et même pour certains de la baisser...

L'envolée du produit des DMTO et le relèvement de la Taxe sur le Foncier Bâti des ménages et des entreprises nordistes de 25,7% sont donc les 2 piliers de ce que vous aimez appeler la « *culture de la recette* ».

Par ailleurs, le rapport de la CRC souligne objectivement et nous la remercions que la conjoncture nationale a permis une diminution, avant la Covid-19, des besoins d'intervention sociale. **Je la cite : « *Le département a bénéficié, par rapport à la période 2010 à 2015, du ralentissement de la progression des dépenses sociales.* »**

En vérité, ce que dit la Chambre est exactement ce que nous affirmons depuis 2015 : la santé financière du Département est essentiellement tributaire de la conjoncture économique. Vous avez ainsi pu vous appuyer largement sur la reprise économique du pays et la baisse du chômage nationale entamé en 2015 et quelque part tant mieux mais il serait je pense honnête de le reconnaître.

**2ème point : Ce rapport d'observations et les réponses que vous y apportez mettent en évidence les conséquences des diminutions importantes opérées entre 2015 et 2018 au sein des services départementaux et dans le déploiement des politiques publiques départementales.**

La Chambre critique ainsi la relance en 2019 des recrutements après 3 années de baisse drastique des effectifs de plusieurs centaines d'emplois.

Dans votre réponse Monsieur le Président, vous justifiez l'inflexion de votre politique de ressources humaines à partir de 2019 avec le besoin de, je cite : « *recrutements externes, compte tenu des sous-effectifs constatés au regard de l'activité (nombre d'enfants et de dossiers en constante augmentation, dont augmentation des MNA pris en charge).* »

C'est ici une forme d'aveu, nous pensons, d'avoir été trop rigide en début de mandat et de ne pas avoir été suffisamment à l'écoute des agents départementaux, de leurs besoins et de notre groupe qui, connaissant bien la situation, tirait régulièrement la sonnette d'alarme.

**La Chambre poursuit : « *Les dépenses réelles de fonctionnement représentent presque 2,6 Md€ en 2019. Entre 2015 et 2017, elles ont connu une baisse d'1,9 % (effet périmètre avec retraitement), mais ont augmenté entre 2017 et 2019 de 2,1 %* ».** Ce que vous confirmez dans votre réponse Monsieur le Président.

En réalité, votre majorité a mené une politique d'austérité choisie hyper rigide entre 2015 et 2018 qu'il convient d'assumer mais qui était impossible à tenir dans la longueur face au coût social pour notre territoire et au coût humain au sein des services.

Nous voyons bien depuis plusieurs mois que votre majorité a dû lâcher du lest sur certaines politiques devenues ingérables sur le terrain comme la protection de l'enfance, domaine clef de notre Département.

Votre gestion dans le domaine des ressources humaines aura donc subi des stop and go, toujours négatifs en terme de management, d'état d'esprit et donc de doutes au sein des équipes.

**En 3ème point : Ce rapport d'observations rappelle une nouvelle fois la faiblesse du niveau d'investissement du Département au cours de ce mandat, point sur lequel nous insistons régulièrement également.**

La Chambre évoque un investissement qui s'est limité à conserver l'existant, je cite : « ***Depuis 2016, le département a privilégié, en matière d'investissement, la conservation de son patrimoine, en limitant le niveau de ses dépenses d'équipement. Il les a financées avec ses ressources propres et s'est désendetté d'environ 200 M€.*** »

Le Nord a donc privilégié le désendettement dans ses choix plutôt que l'investissement et nous pouvons légitimement nous demander si le choix de stabiliser le stock de dette en empruntant à taux faible n'aurait pas été plus judicieux plutôt que de se financer sur fonds propres et de se priver ainsi de marges de manœuvre afin d'investir pour les nordistes et soutenir les entreprises du Nord par des chantiers plus nombreux.

En outre, l'entretien de l'existant est une bonne chose. Mais quand est-il des nouveaux projets portés par le Département au cours de cette mandature ? Quels sont les projets impulsés et dans les cartons pour ces 10 prochaines années ? Nous pensons qu'il est essentiel de savoir se projeter dans ces domaines...Le Nord de demain c'est celui impulser aujourd'hui...

Enfin, nous regrettons que la Chambre n'ait pas mis en perspective la réalité de l'investissement du Nord par rapport aux autres Départements sur la période 2016 - 2019. Cela aurait démontré que l'investissement du Département du Nord est très en-deçà de la moyenne des autres départements alors que ses recettes étaient en augmentation.

L'investissement est resté modeste en raison du choix dogmatique de privilégier le désendettement. Je cite : « **La part de l'emprunt dans le financement de l'investissement décroît nettement, passant de 92 % en 2015 à 46 % en 2016 puis à 43 % en 2019.** »

**4ème point : on note le pessimisme de la Chambre sur les perspectives budgétaires du Département ce qui démontre l'importance d'engager un véritable débat avec l'Etat sur les ressources des Départements et tout simplement leur avenir...**

Pour 2021, la Chambre titre sur, je cite, une « **anticipation difficile de l'évolution financière** » : « **L'impact de la crise, combiné avec l'évolution annoncée du mode de financement des départements, fait entrer la collectivité dans une période d'incertitudes qui ne facilite pas le pilotage financier à moyen terme.** »

Effectivement, la situation n'est pas nouvelle. Elle est complètement liée aux modalités de financement des Départements et aux restes à charge des allocations individuelles de solidarité qui s'accumulent années après années.

Nous notons ainsi l'anticipation par la Chambre de nouvelles difficultés financières pour le Département du Nord, et ce malgré les réductions réalisées depuis 2015 sur les politiques départementales avec le plan d'économies de 100 M€ en 2016, les baisses d'effectifs ou encore la baisse de l'investissement.

En somme, le Département du Nord ne parviendra pas à éviter la dégradation rapide de ses ratios financiers sous l'effet de la crise.

Pour la Chambre régionale des comptes, je cite « **La réduction de la dépense constitue, in fine, le seul véritable levier du département du Nord pour préserver son avenir financier.** »

Nous nous inscrivons cependant en désaccords avec cette analyse considérant qu'il est temps pour les Départements d'adopter collectivement une tonalité plus offensive en direction du Gouvernement si ils ne veulent pas disparaître tout simplement.

En réalité, ces dernières années, vous avez plutôt accompagné le Gouvernement dans sa volonté de serrer la vis des Départements. Nous voyons bien d'ailleurs les proximités politiques et idéologiques entre votre

majorité et celle en place au niveau national. C'est votre choix, il vous faudra cependant les assumer en son temps

La contractualisation signée à l'époque en est une démonstration. Pourtant d'autres stratégies étaient possibles comme celle de la Gironde qui a refusé la signature des contrats de Cahors, les a attaqués et a finalement obtenu gain de cause contraignant l'Etat à annuler les pénalités et même à abonder ses financements dans le cadre du plan de relance. Trois Départements ont attaqué l'Etat en justice sur le sous-financement du RSA et ont également obtenu gain de cause. 17 autres Départements se sont associés à cette démarche.

Clairement, il nous faut construire un rapport de force et j'en viens à mon cinquième et dernier point qui fera également office de conclusion à notre intervention.

**5ème point - Ce rapport d'observations démontre que dans la course à la rigueur budgétaire à laquelle vous vous êtes empressé de participer, il n'y a pas de limites à la réduction des services publics...**

Pour la Chambre, la crise actuelle doit être l'occasion en effet pour le Département du Nord de continuer de serrer la vis des dépenses : **« La chambre invite à élaborer un plan prospectif d'économies pour améliorer l'efficacité de la dépense, se prémunir d'un aléa important en ce qui concerne l'évolution à moyen terme de ses recettes et préserver le financement propre de ses investissements. »**

Pour faire face à cette situation, le Rapport recommande un plan d'économies sur 3 ans. La seule marge de manœuvre est selon elle dans les dépenses de fonctionnement (masse salariale, fonctionnement de l'administration, solidarité territoriale).

Elle préconise des économies :

- au niveau du SDIS encore sur la contribution départementale chiffrée à 92,5 M€,
- sur le montant de la masse salariale du Département du Nord

Pour notre part, nous contestons la tonalité du rapport de la CRC sur ces points de relance, qui demeure très normative, certes dans son rôle, mais en déconnexion avec la réalité économique et sociale difficile de notre territoire.

Face à la crise sanitaire, économique et sociale qui, selon l'avis de nombreux économistes de toutes obédiences, va nécessiter une mobilisation de la puissance publique et donc notamment des collectivités territoriales, Comment appréhendez-vous ces conclusions ? Comptez-vous donner suite à ces indications ?

Pour notre part, nous comptons présenter une alternative à cette vision d'austérité que nous estimons contraire aux besoins du Nord et de ses habitants.

Je vous remercie de votre attention.